Envoyé en préfecture le 17/04/2025
Reçu en préfecture le 17/04/2025
Publié le
ID : 064-216401299-20250415-20250413-DE

Département des Pyrénées-Atlantiques
Commune de BILLERE

Délibération n° 2025-04-13

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BILLÈRE

SÉANCE DU MARDI 15 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq le 15 avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de Billère s'est réuni à l'auditorium de la médiathèque d'Este, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Arnaud JACOTTIN, Maire, en session ordinaire.

Date d'envoi de la convocation : 09/04/2025
Date d'affichage : 09/04/2025

Nombre de membres :
Afférents : 31
Présents : 22
Qui ont pris part au vote : 31

Votes :
Pour : 31
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : M. JACOTTIN, M. OCHEM, Mme MATHIEU-LESCLAUX, M. MAZODIER, Mme FRANCQ, Mme AUCLAIR, M. BAYSSAC, Mme FERRER, M. CABANES, Mme FOURCADE, M. BALMORI, M. COLLET, Mme LAHERRERE-SOUVIRAA, M. MAUBOULES, Mme DE BOISSEZON, Mme GARCIA-ORCAJADA, M. TALAALOUT, Mme LABOURET, Mme SCHIANO, M. RIBETTE, M. LESCHIUTTA, M. DEFRASNE.

Absents excusés : M. CHAVIGNÉ, Mme LOURAU, M. LALANNE, M. NASSIEU-MAUPAS, Mme WEISS, Mme VEILHAN, M. LARCHER, M. COLIN, Mme BOGNARD, M. FRETAY, Mme FLOUS.

Pouvoirs : M. CHAVIGNÉ à M. BALMORI, Mme LOURAU à Mme FERRER, M. LALANNE à M. JACOTTIN, Mme WEISS à Mme FRANCQ, Mme VEILHAN à Mme AUCLAIR, M. COLIN à M. COLLET, Mme BOGNARD à M. DEFRASNE, M. FRETAY à M. LESCHIUTTA, Mme FLOUS à M. RIBETTE.

Secrétaire de séance : Mme Ornella AUCLAIR

N° 2025-04-13

BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS – EXERCICE 2024

ANNEXE : ÉTAT DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES 2024

RAPPORTEUR : Julien BAYSSAC

L'article L 2241-1 du Code général des Collectivités territoriales dispose que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2000 habitants par celle-ci doit donner lieu chaque année à une délibération du Conseil municipal.

Ce bilan est annexé au Compte administratif de la commune.

En 2024, la Ville de Billère a procédé à 2 cessions et à 2 acquisitions.

CESSIONS

1- Cession d'une parcelle d'une superficie de 429 m² comprenant une maison individuelle à Monsieur Christian FRERE

Envoyé en préfecture le 17/04/2025
Reçu en préfecture le 17/04/2025
Publié le
ID : 064-216401299-20250415-20250413-DE

Parcelle située au 9 impasse Jules Ferry sous la référence AE 432
Montant : 150 000 €

2- Cession d'une parcelle d'une superficie de 521 m² comprenant une maison individuelle à Monsieur Youssef HACHICHO
Parcelle située au 11 impasse Jules Ferry sous la référence AE 431
Montant : 150 000 €

ACQUISITIONS

1- Acquisition d'une parcelle d'une superficie de 140 m² appartenant à la société ABIJF INVESTISSEMENT
Parcelle située chemin Vieux sous la référence AL 802
Montant : 1 €

2- Acquisition de 2 parcelles d'une superficie de 107 m² et 102 m² appartenant à la SCI FERRAND ET FILS
Parcelles situées au 61 route de Bayonne sous les références AL 805 et AL 806
Montant : 1 €

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 8 avril 2025,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le bilan 2024 des cessions et acquisitions immobilières qui sera annexé au Compte administratif.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :
1-Recours administratif gracieux auprès des services de la Ville de Billère
2-Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau

Délibération rendue exécutoire
après transmission à la Préfecture le :
Mise en ligne sur le site internet le :

Fait et délibéré à BILLERE,
les jour, mois et an que dessus
et ont signé les membres présents,

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Arnaud JACOTTIN